



Appel à contributions de la revue Comparative Law and Language (CLL), Université de Trento, Italie

Thème : Accès au droit dans les langues africaines : terminologie et perspectives comparatives

Sous la Direction de
Djouroukoro Diallo (Université de Berne, Suisse)
Issiaka Ballo (Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali).

Contexte et justification

Les langues africaines constituent des vecteurs centraux dans le développement du continent. Pour atteindre cet objectif, il est impérieux de faire des langues africaines de véritables outils des connaissances, des sciences, d'éducation, par conséquent d'accès à la modernité (DIALLO/BEARTH, 2022 ; DJITE, 2011 ; DIKI-KIDIRI, 2008 ; etc.). Dans cette optique, DIKI-KIDIRI (Id.) souligne que cet ambitieux objectif ne peut être atteint que « ... si les langues africaines en question sont convenablement outillées pour prendre en charge l'expression des réalités du monde moderne dans tous les domaines, en commençant par ceux qui ont un impact plus direct sur la vie des populations et des pays africains » (M. DIKI-KIDIRI, 2008, p.253). Stephen P. MOUZOU (2015, p.446) ou encore Maxime I. J. MANIFI ABOUH (2023) corroborent dans le même sens que DIKI-KIDIRI (2008) à travers leurs travaux dans la linguistique pour le développement.

Cette prise de position semble avoir trouvé échos auprès des spécialistes des langues africaines à travers des publications régulières d'ouvrages de recherche dans lesdites langues. A titre d'exemple, Asseta DIALLO (2018) traite la terminologie des sciences de la vie et de la terre en fulfuldé. En plus, la publication par Issiaka BAALO (2023) de l'ouvrage portant sur l'introduction à la rhétorique du bamanankan témoigne de cet esprit de convergence de la dissémination des résultats de recherches uniquement dans les langues africaines.

Depuis les années 2000, les activités académiques visant à instrulementer et instrumentaliser les langues africaines se multiplient à travers l'organisation des rencontres nationales ou internationales sur la terminologie. À titre illustratif, nous pouvons nommer quelques activités notamment le colloque international qui s'est tenu du 8 au 13 septembre 2024 à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) sous le thème : « *Recherche-action en terminologie et alphabétisation pour la promotion du développement inclusif et durable en Afrique* ». Dans la



même lignée, s'est tenu du 28 au 31 juillet 2025 à l'Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali) le troisième Colloque scientifique international de haut niveau sous le thème « *Vers plus d'aménagement de la terminologie dans les langues africaines* ». En marche de ces rencontres académiques, la recherche sur la terminologie, la lexicographie, la lexicologie et l'alphabétisation dans les langues africaines connaît un essor grandissant comme en témoignent les récentes publications de thèses, d'ouvrages et articles (I. BALLO, 2019 ; C. D. LIGAN, 2020 ; C. D. LIGAN et al., 2024 ; I. BALLO et P. A. ANDREDOU, 2021 ; A. TRAORE, 2023, F. BENGALY, 2024, etc.). Ces recherches terminologiques dans les langues africaines couvrent plusieurs domaines (la biologie humaine, l'informatique, le sport, la médecine, la résilience etc.). Mais, ces travaux ne couvrent pas suffisamment la recherche sur la terminologie des sciences juridiques dans les langues en question.

Cependant, il convient de noter que le sentier d'une terminologie juridique dans les langues africaines n'est pas complètement vierge. On peut citer « La traduction de la déclaration universelle des droits de l'Homme en *sängö* » de Marcel DIKI-KIDIRI et al. (2008). L'auteur met en lumière la méthodologie ayant abouti à une traduction de la déclaration des Droits Humains en langue *sängö* tout en soulignant le rôle crucial de la terminologie dans la conceptualisation et la dénomination des concepts juridiques dans la langue cible.

L'Afrique est un continent d'une immense diversité culturelle et linguistique, avec des milliers de langues et de systèmes juridiques coexistant. Historiquement, le droit moderne a été introduit et imposé dans le sillage de la colonisation occidentale. Ce qui est encore frappant voire intriguant, c'est que le système juridique tel qu'imposé et pratiqué par les états postcoloniaux africains s'exprime majoritairement dans les langues issues aussi de la colonisation notamment le français, l'anglais ou le portugais. Par conséquent, les systèmes juridiques coutumiers et les langues locales sont souvent marginalisés. Cela provoque, de facto, l'exclusion du système juridique des premiers bénéficiaires notamment la grande majorité des populations africaines n'ayant pas accès aux langues issues de la colonisation. Cette situation crée un fossé profond entre les textes de loi et la réalité vécue par la majorité des citoyens africains, qui ont un accès très limité au droit dans leurs propres langues (voir TARR, 2022 ; TARR/SAMBOU, 2021). Dans ce contexte, le droit comparé et la comparaison constituent des instruments centraux pour analyser et comprendre les dynamiques entre systèmes juridiques et langues, ainsi que leurs implications pour l'accès à la justice et la valorisation des savoirs locaux.

Si on va du postulat que « nul n'est censé ignorer la loi », l'on est aussi en droit de se demander comment est-ce que les populations peuvent respecter des lois rédigées dans des langues



qu'elles ne comprennent pas. Avant la colonisation, les véhicules des règlements juridiques s'exprimaient dans les langues africaines d'où l'expression du droit dans les mêmes langues. Considérée par l'UNESCO comme l'une des déclarations les plus anciennes des Droits Humains, la charte de *Kurukanfuga* de l'empire du Mali de 1236 reste une référence vivante de l'existence de modèles de règlement juridique dans les sociétés africaines précoloniales.

Le transfert des concepts juridiques complexes, souvent occidentaux, dans les langues africaines n'est pas une simple opération linguistique. Elle soulève des questions fondamentales sur la souveraineté, l'accès à la justice et la valorisation des savoirs locaux.

Cet appel à contributions vise à explorer les enjeux théoriques et pratiques liés à la création, l'adoption, la normalisation et la diffusion d'une terminologie juridique dans les langues africaines. La discussion sur la thématique de ce projet de publication référentiel s'impose parce qu'il s'agit d'un dialogue essentiel pour le développement d'un droit véritablement inclusif et adapté aux réalités africaines. Il vise tout aussi à favoriser une réappropriation des concepts juridiques par les locuteurs des langues africaines.

Les contributions comparatives permettront de mieux comprendre les dynamiques entre langues, terminologie et systèmes juridiques, favorisant des pratiques plus inclusives et contextualisées.

Pourquoi soumettre une contribution ?

Cet appel offre l'occasion de participer à une réflexion critique et constructive sur la place des langues africaines dans l'édifice juridique. Il s'adresse aux chercheurs, juristes, linguistes, traducteurs, et à toute personne engagée dans la promotion et la valorisation des langues africaines, l'accès équitable des populations à la justice.

En participant, vous contribuerez à :

- **Rendre le droit accessible** à un plus grand nombre de personnes en Afrique.
- **Renforcer l'identité culturelle et juridique** des nations africaines.
- **Alimenter un champ de recherche** encore trop peu exploré.
- **Susciter un dialogue intergénérationnel et interdisciplinaire** pour un développement juridique durable.

Axes /thématisques

Les propositions de contributions peuvent s'inscrire dans les axes de recherche suivants :



- **Axe 1** : Défis et enjeux de la traduction des documents juridiques dans les langues africaines et les comparaisons interculturelles et interlinguistiques des traductions juridiques
- **Axe 2** : Problématiques de la dénomination des concepts juridiques dans les langues africaines.
- **Axe 3** : Analyses comparatives (systèmes juridiques des pays et système juridique entre différentes langues.
- **Axe 4** : Systèmes juridiques coutumiers et terminologie endogène/ comparaisons entre systèmes coutumiers et droit moderne dans différents pays africains
- **Axe 5** : Politiques linguistiques et aménagement juridique en tenant en compte des comparaisons des politiques linguistiques et terminologiques entre États ou régions

Comité scientifique

Kassim G. KONÉ, State University of New York, USA

Marcel DIKI-KIDIRI, Assemblée des Académiciens à l'ACALAN/ CNRS, France

Alou KEITA, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Modou N'DIAYE, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal

Pia STALDER, Université Bernoise des Sciences Appliquées, Suisse

Aimée-Danielle LEZOU-KOFFI, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Jean Léonard LEONARD, Université Paul-Valery Montpellier III, France

N'Guessan Jérémie KOUADIO, ASCAD, Côte d'Ivoire

Francesca DELL'ORO, Université de Bologne, Italie

Kadidiatou TOURE, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali

Kouakou Appoh Enoc KRA, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Moufoutaou ADJERAN, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Addisalem T. YALLEW, University of Stellenbosch, South Africa

Daouda COULIBALY, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Bert VAN PINXTEREN, Leiden University, The Netherlands

Charles Dossou LIGAN, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Maxime Yves Julien MANIFI ABOUH, Université de Yaoundé 1, Cameroun

Asséta DIALLO, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Burkina Faso

Carol CRAVERO, Yale ASAP Research Fellow, USA

Zakaria NOUNTA, Université Yambo Ouologuem de Bamako/ Fondation Karanta, Mali



Mohomodou HOUSSOUBA, Université de Bâle, Suisse

Assouan Pierre ANDREDOU, Université Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Billian OTUNDO, University of Bayreuth, Germany

Jean KILONGOZI SI UMBA, Université de Lubumbashi, République Démocratique du Congo

Natalie TARR, Université de Bâle, Suisse

Luca PES, Université de Trento, Italie

Taiwo OLORUNTOBA-OJA, University of Ilorin, Nigeria

NORMES ÉDITORIALES ET CONSIGNES AUX AUTEURS

La structure de l'article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain ou documentaire.

- **Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Résumé dans une langue africaine, Mots clés dans une langue africaine, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie. Votre article ne devrait pas dépasser 15 pages.
- **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Keywords, Résumé dans une langue africaine, Mots clés dans une langue africaine, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Corps de l'article

Le corps de l'article doit respecter les consignes éditoriales de la revue *CLL – Comparative Law and Language*, disponibles au lien suivant: <https://teseo.unitn.it/cll/index>

Modalités de soumission

Veuillez également joindre une courte notice biographique (environ 120 mots).

Date limite pour la soumission : le 31 mars 2026

Veuillez soumettre votre article à l'adresse email suivante : editorial.clj.jus@unitn.it.



Bibliographie

- ABOUE MANIFI Maxime Yves Julien, La « linguistique pour le développement » par la terminologie et la traduction. Avec une expérience heuristique dans le domaine agricole en Yambeta, <https://livres.bookelis.com/sciences-humaines/63186-La-laquo-linguistique-pour-le-developpement-raquo-par-la-terminologie-et-la-traduction.html>, (Consulté le 13 09 2025)
- BAALO Isiyaka, (2023), Bamanankan masaladon kurutigeli, Bamako, édis.
- BALLO Issiaka, Andredou Assouan Pierre, (2021), « Langues africaines et terminologie : Productivité des dénominations forgées en bamanankan et en agni sanwi », Revue de philosophie et de communication interculturelle, Vol V, No, 2, Jul. 2021. pp : 198-210
- BALLO Issiaka, (2019), Enrichissement lexical du bamanankan : les appariements bamanan des dénominations des concepts de la biologie humaine, Thèse de doctorat en Terminologie, Institut de Pédagogie Universitaire (IPU, ex ISFRA).
- BENGALY Fousseni, (2024), Esquisse d'une terminologie du football en bamanankan, Thèse de doctorat en Lexicologie/Terminologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
- DIALLO Asseta, (2023), Description terminologique des dénominations du corps humain en koromfé.
- DIALLO Asséta (2018) terminologie français-fulfulde des sciences de la vie et de la terre. Thèse de doctorat, université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO
- DIALLO Djouroukoro, BEARTH Thomas (eds.) (2022), African multilingualism and Agenda 2030/Multilinguisme africain et l'Agenda, Münster/Zürich/Wien : Lit-Verlag.
- DIKI-KIDIRI Marcel (dir.), (2008), *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines : pour une approche culturelle de la Terminologie*, Paris : KARTHALA
- DJITE, Paulin G. (2011), *The Language Difference: Language and Development in the Greater Mekong Sub-Region*, Bristol / Buffalo / Toronto: Multilingual Matters.
- GIOVANNI Agresti, MOUZOU Stephen Palakyém et ZOUOGBO Jean-Philippe, 2022, (Dir.), Dynamiques sociolinguistiques, terminologie et développement. Documenter, aménager et outiller les langues africaines, Copyright © avril 2022 – Les cahiers du CEDIMES, France Vol 17 n° 2/2022, ISSN : 2110-6045
- LIGAN Dossou Charles et al. (2025), Recherche-action en terminologie et alphabétisation pour la promotion du développement inclusif et durable en afrique, Tome 1, Description Linguistique - Terminologie - Terminographie Lexicologie - dictionnaire - Traduction – Alphabétisation, Actes du Colloque Scientifique International de Linguistique, Langues, Cultures et Arts, 8 au 13 septembre 2024 – Université d'Abomey-Calavi, Porto-Novo, Les Éditions Dagan.



LIGAN Dossou Charles et al. (2024), *Terminologie de la résilience dans les langues africaines (Gungbe, Agni sanwi, Bamanankan, Kabiyyè)*, Porto-Novo, Dagan

LIGAN Dossou Charles, Etude descriptive de la corpoterminologie en gungbe : pour la création d'un sous-domaine de recherche en terminologie, Juil. 2021, *Annales de l'Université de Parakou – Série Lettres, Arts et Sciences Humaines*, Numéro Spécial S-LASH, Tome 1, pp.142-154.

MOUZOU, Palakyém, 2015, Terminologie Mathématique Français-Kabiyyè, Thèse de doctorat unique, Presses de l'Université de Lomé, Lomé.

TARR, Natalie (2022), La langue de la Justice, In : DIALLO Djouroukoro, BEARTH Thomas (eds), African multilingualism and Agenda 2030/Multilinguisme africain et l'Agenda, Münster/Zürich/Wien : Lit-Verlag, pp. 250-272.

TARR, Natalie ; SAMBOU, Aly (2021), Is the language of justice a just language for all?comparing interpreting practices in Burkina Faso's and Senegal's penal courts, in: Philip Harding-Esch/Hywel Coleman (eds), pp. 187-196. TRAORE Adama, La terminologie du système informatique en bamanankan, langue mandingue, Thèse de doctorat en Terminologie, Institut de Pédagogie Universitaire (IPU, ex ISFRA).

UNESCO, Patrimoine culturel imatériel, La Charte du Mandén, proclamée à Kouroukan Fouga, <https://ich.unesco.org/fr/RL/la-charte-du-manden-proclamee-a-kouroukan-fouga-00290>, (Consulté le 12 09 2025).